

Le MORVAN au 16e SIECLE

Le 16e siècle va offrir encore des pestes, des meurtres, des guerres et autres fléaux de ce genre ; mais aussi on y verra poindre l'aurore d'une ère nouvelle. Impatient du joug que la féodalité lui avait imposé, le peuple des campagnes, comme celui des villes, va essayer de se tirer de la possession de ses maîtres et obtenir un commencement de liberté dans les divers affranchissements qu'il achètera au prix de lourds sacrifices.

Les seigneurs, bien que très puissants encore, étaient pourtant déjà loin de cette indépendance qui en avait fait, par le passé, comme autant de petits rois. L'esprit du temps commençait à entrevoir un avenir plus favorable au peuple, et tendait à la liberté, mais timidement encore. Moins soumis à la volonté de leurs maîtres, les campagnards eux-mêmes osaient, de temps en temps, lever la tête, et réclamaient hautement contre les charges arbitraires qu'on leur imposait, ou contre la violation de leurs droits par les seigneurs. C'est ainsi que les habitants de Chaux et de Marigny-l'Église luttèrent jusqu'en parlement contre les tailles exorbitantes que le sire de Chastellux exigeait d'eux ; ceux de Saint-Germain-des-Champs et du Meix se firent poursuivre en justice pour refus de guet-et-garde autour de la forteresse féodale de la seigneurie ; et enfin les sujets du comté de Château-Chinon réclamèrent contre la dilapidation des forêts, faite aux dépens de leurs droit d'usage et pacage.

En 1501, Louis XII, que sa bienfaisance et son zèle pour le soulagement de ses sujets ont fait surnommer le père du peuple, se rendit en Italie avec un brillant cortège. A son passage à Saulieu, les populations se pressèrent sur ses pas et montrèrent un vif enthousiasme, qu'il récompensa par de nombreuses largesses. Ce prince étant revenu, douze ans plus tard, reçut des habitants un accueil si bienveillant, qu'il en fut touché jusqu'aux larmes, et qu'il leur accorda à tous, sans exception, un nouveau titre de bourgeoisie.

Six ans après, en 1519, un hôte bien différent visitait les montagnes du Morvan et y portait la désolation et la mort. Une peste terrible se déclara sur plusieurs points à la fois ; mais nulle part, elle ne sévit avec plus de violence qu'à Saulieu, où elle y faisait, chaque jour, un si grand nombre de victimes, que les habitants abandonnèrent leurs foyers et allèrent se baraquier dans les bois de Brenil. Aussi, lorsque François Ier y fit son entrée, le 12 août 1521, il trouva la ville presque dépeuplée. Néanmoins, les échevins, fidèles aux usages reçus, lui offrirent des présents, dont il se montra plein de reconnaissance.

Deux ans plus tard, des aventuriers, connus sous le nom de robeurs, firent invasion en Morvan, au nombre de huit cents, et commirent de terribles dégâts dans les environs de Lucenay-l'Evêque. Des pillages, des meurtres, des incendies marquèrent partout leur passage. Les populations, désolées, ne savaient comment se débarrasser de ces dangereux hôtes, lorsque les habitants d'Autun, sous la conduite du vierg Charvot, s'avancèrent contre eux, les attaquèrent courageusement et en firent une horrible boucherie. Le roi, pour récompenser cette belle conduite, accorda de nouveaux privilèges à leur ville. Ces robeurs furent les derniers qui parurent en Morvan.

En 1535, un fait d'un tout autre genre remuait les populations de nos montagnes. Le chapitre d'Avallon, qui venait de faire exécuter une magnifique chasse d'argent, fit annoncer une translation solennelle des reliques de Saint-Lazare, son patron. Cette cérémonie, qui dura huit jours entiers, attira dans la ville une foule de pèlerins. Les habitants du Morvan ne restèrent pas indifférents. On les vit, chaque jour, descendre en foule de leurs montagnes, bannières déployées, pour aller gagner l'indulgence et s'en retourner, dans le même ordre, au chant des psaumes.

Mais le moment approchait où une guerre terrible allait être déclarée à ce genre de dévotion, alors si populaire et si général. Déjà les erreurs pernicieuses de Luther pénétraient en France et y excitaient une sourde rumeur, pour y porter bientôt des fruits de malédiction. A peine, en effet, quelques années se sont-elles écoulées, que les fanatiques partisans de la nouvelle hérésie s'attroupent audacieusement, attaquent avec fureur l'antique religion de leurs pères, pillent et brûlent les églises, profanent et détruisent les objets les plus vénérés du culte. Partout où ils passent, ils marchent à la lueur des incendies et les pieds dans le sang. La première profanation, commise dans nos environs par les sectaires, eut lieu à Autun en 1541. En 1563, le Morvan, pour la seconde fois, ressentit les effets de la cruauté des novateurs. De Corbigny et de Vézelay, dont ils étaient maîtres, les sectaires se portèrent dans tous les environs et s'y livrèrent aux plus coupables excès. Les églises de Gâcogne, de Thère, de Auère, d'Ouroux, de Dun-les-Places... furent brûlées.

De là, le capitaine Blosset "signait certains commandements, par lesquels il imposait, jusqu'à huit-vingts livres par mois, les habitants des villages, bourgs et bourgades du voisinage et même de lieux très éloignés, tels que Lucenay-l'Evêque, Verrières-sous-Glaine... et leur ordonnait de rendre leurs deniers audit Vézelay, dans bref temps, à peine de feu".

Vers le même temps, le capitaine de Traves, seigneur de Vautheau, près Verrières, ouvrait un prêche dans son château, où se réunissaient jusqu'à sept cents huguenots. De là, il se répandait, avec ses gens, dans les campagnes, pillant et brûlant aussi les églises, sans épargner celle de Saint-Léger-sous-Beuvray, sa paroisse, par alternat. Un gentilhomme huguenot ayant voulu faire inhumer son enfant, le vicaire s'y refusa. Aussitôt le sire de Traves ramasse ses hommes. On court à Saint-Léger ; on entre en furieux dans l'église. Les images et les statues des saints sont brisées, le grand hôtel

vole en éclats, et l'enfant est enterré dans la place.

Six ans plus tard, en 1569, le duc des Deux-Ponts, Wolfgang-le-Cruel, qui se portait, avec vingt mille Allemands et vingt pièces de canon, au secours de ses coreligionnaires de la Charité, traversa le nord-est du Morvan et commit mille dégâts depuis Saulieu jusqu'à Avallon. Au mois de juillet de l'année suivante, l'amiral de Coligny, à la tête de l'armée huguenote, ravagea, à son tour, le sud du Morvan. Après Autun, l'armée calviniste, où l'on remarquait le roi de Navarre, à la tête d'un escadron de cavalerie, les princes de Condé et de Nassau, ses cousins, traversa les montagnes du Morvan, marquant partout son passage par le pillage et l'incendie. Elle trafiquait avec elle plusieurs prisonniers. Jacques Jaulpoy, marguillier de l'abbaye de Saint-Martin, lui échappa à Verrières-sous-Glaine, et Pierre Boreault, habitant de Saint-Symphorien, s'enfuit de Saint-Honoré. "Quant aux autres, on ne sait ce qu'ils devinrent, n'en ayant été reçu aucune nouvelle, depuis qu'ils eurent été emmenés par les ennemis".

Les religionnaires se répandirent sur le versant occidental de cette partie du Morvan, où ils se signalèrent par les mêmes dévastations. Les églises de Préporché, de Saint-Honoré furent pillées et incendiées. Tandis que ceci se passait au sud, une bande de reîtres, que commandait Jacques de Jaucourt, baron de Villarnoult, se livrait aux plus terribles dévastations vers le nord, pillant et brûlant aussi les églises. L'abbaye de Régnv vit ses hommes égorgés et toutes ses terres du Morvan une seconde fois ravagées. Le 15 novembre 1594, les habitants de Trinclin, de Courtemel et de Montgaudier, près Quarré-les-Tombes, firent constater, par un acte authentique, que leurs villages étaient deshabitez, les labourages failliz et les bâtiments desmoliz, en sorte qu'il n'y restait pas la quatrième partie des gens que y souloyent estre, et que ceux qui s'y trouvaient alors, n'étaient que de pauvres mercenaires et femmes veuves, qui ne faisaient aucuns labourages, parce qu'ils avaient perdu, drès le commencement des guerres, leur bétail et autres biens.

Dans leurs courses dévastatrices, les huguenots n'épargnaient rien. "Ce n'étoient que meurtres, outrages, combustions et voleries sur les personnes et les biens". S'étaient-ils emparés d'une ville ou de quelque château fort, ils en sortaient, chaque jour, pour courir la campagne, et rentraient toujours chargés de butin, et quelquefois en traînant à leur suite de malheureux prisonniers, qu'ils accablaient d'injures et de coups, quand ils ne leur arrachaient pas la vie. Mais c'était particulièrement contre les moines et les prêtres que se déchaînait toute leur fureur.

Tant d'excès, commis par les prétendus réformés dans toute l'étendue de la France, les embarras sans nombre que, depuis douze ou quinze ans, ils causaient à Charles IV, exaspérèrent tellement ce prince et la reine-mère, qu'ils résolurent, d'un commun accord, d'y apporter une fin, mais une fin atroce, que la religion et l'humanité condamnent également. On connaît le massacre général qui eut lieu pendant la nuit de la fête de Saint-Barthélemy de l'année 1572, nuit affreuse, qui vit périr 15 468 Français, égorgés par

la main de leurs concitoyens ; exemple terrible de représailles commises contre des gens, dont les désordres n'avaient que trop poussé un prince malheureux à cette extrémité à jamais déplorable.

A cette époque, l'erreur avait quelque peu envahi le Morvan. Le peuple des campagnes, objet de la constante vigilance des pasteurs, était resté fidèle à la religion de ses pères ; mais la noblesse et la bourgeoisie, en assez grand nombre, avaient donné dans la nouveauté. Château-Chinon, Lormes et Saulieu étaient empoisonnés de Huguenots. Plusieurs châteaux, tels que Villarnoult, Ruère, Conforgien, Brazey, Montécot, étaient devenus des lieux de réunion pour les sectaires. La maison de Jaucourt, nombreuse et puissante en Morvan, était toute dévouée au parti. Elle avait même poussé le zèle pour la réforme, jusqu'à établir, dans son château de Villarnoult, un ministre protestant, nommé Jacques Louet qui, de là, se rendait dans les divers prêches des environs. Un autre, Jacques Miqueley, résidait momentanément à Conforgien, où les huguenots de Saulieu et du voisinage se rendaient pour le préche. Les ministres d'Arnay-le-Duc, de Châtillon et de Couches faisaient aussi de fréquentes visites dans cette partie de la contrée, tandis que ceux de Corbigny et autres se montraient souvent sur le versant opposé.

Malgré les excès aussi révoltants que nombreux, auxquels les réformés s'étaient livrés en Morvan, nulle part ne semble avoir péri lors du massacre de la Saint-Barthélemy.

La terrible leçon de la nuit de Saint-Barthélemy ne rendit les sectaires ni plus circonspects, ni moins cruels. Tuavenay de Bricquemait, calviniste exalté, seigneur de Ruère par Anne de Jaucourt, son épouse, s'étant échappé de Paris, se retira dans son château, que l'on remarque encore près les bois, au sud-est de Saint-Léger-de-Fourcheret, et s'y livra aux plus monstrueuses atrocités. Chaque jour, ainsi qu'un tigre affamé de sang et de carnage, il en sortait, comme d'un repaire ténébreux, pour suivre ses instincts sanguinaires. Les moines étaient plus particulièrement le but de ses violences. Il mutilait, d'une manière cruelle et barbare, tous ceux qu'il rencontrait, et se faisait, de ces honteux trophées, un collier qu'il portait avec une impudente audace. Cette affreuse conduite ne pouvait rester longtemps impunie ; arrêté et conduit à Paris, il fut pendu avec Cavagnes par ordre de Charles IX.

A Saulieu, les réformés ne se rendirent pas moins redoutables. Ils y commirent un grand nombre de meurtres. Là, comme ailleurs, le clergé était spécialement l'objet de leur haine et de leur férocité ; aussi tuèrent-ils tant de prêtres, que les chanoines, quelques années après, n'en pouvaient trouver pour desservir la paroisse.

Vers ce temps-là, mourut Denis Tixier, issu d'une ancienne famille de Saint-Saulge, qui possédait le fief de Ravisy. Il était lui-même seigneur de quelques terres en Morvan. Sa succession fut la cause d'un grave débat entre Félice Tixier, sa soeur, et Julitte Mige, dame de Coulon et veuve de

Paul Tixier, son frère. Celle-ci prétendait, en vertu de la forclusion, exclure sa belle-soeur de toute participation à l'héritage du défunt. L'affaire fut portée devant les tribunaux et terminée, le 15 mai 1574, par un arrêt célèbre du parlement de Paris, qui décida que la prévôté de Corbigny et tous les lieux où l'abbaye de Saint-Léonard avait droit de justice, le comté de Château-Chinon, la baronnie de Lormes-Chalon, celle de Saint-Martin-du-Puy, la justice de Vésigneux, les terres et seigneuries de Ruère, la prévôté de Domecy-sur-Cure, et généralement tout le pays situé entre l'Yonne et la Cure, étaient exempts de la forclusion, comme faisant autrefois partie de la Bourgogne, où cet usage n'était point établi. Cette décision, connue depuis sous le nom d'arrêt des Tixier, servit, dans la suite, de base pour les droits de succession dans le Morvan.

La même année, le duc et la duchesse de Nevers, Ludovic de Gonzague et Henriette de Clèves, "surhaussant, de jour à autre, leur dévotion et ferveur à exécuter oeuvres de piété et de charité", firent une fondation importante "en tous leurs pays, terres et seigneuries". Ils voulurent que soixante filles pauvres fussent mariées annuellement à leurs frais, et léguèrent à chacune d'elles cinquante francs, "vallans seize écus deux tiers d'écus, payables par les receveurs et fermiers de leurs châtelainies sur le plus clair revenu d'icelles". Ainsi sept jeunes Morvanelles avaient part, chaque année, à ces bienfaits.

Cependant Charles IX étant mort le 31 mai 1574, à l'âge de 80 ans seulement, son frère Henri quitta aussitôt son royaume de Pologne pour venir régner en France au milieu des troubles et des factions, et fut sacré à Reims le 15 février suivant. Ce prince, fatigué des divisions qui agitaient la France, crut y apporter un terme par un édit de pacification, donné à Nérac en l'année 1576 ; mais ce fut, au contraire, comme une étincelle qui embrasa tout le royaume. Cet édit accordait, en effet, des conditions très favorables aux réformés ; aussi les catholiques en conçurent de l'ombrage, et, appréhendant dès lors que le calvinisme ne devînt la religion dominante, ils coururent aux armes, résolus de défendre, jusqu'à la mort, leur croyance et leur culte. Les novateurs, de leur côté, devenus plus audacieux et plus entreprenants, s'armèrent aussi, et bientôt la France entière se trouva divisée en trois camps. Le premier, celui de la ligue catholique, se personnifiait dans Henri, duc de Guise, dit le Balafre ; le second, le parti huguenot, reconnaissait pour chef Henri de Béarn, et le troisième, dit des politiques ou des royalistes, se rangea sous l'étendard du roi Henri III lui-même, qui devint ainsi chef de parti. La guerre qui suivit fut surnommée la guerre des trois Henri.

Toujours dévoués à l'antique religion de leurs pères, les habitants du Morvan embrassèrent avec zèle le parti des Guises ou des catholiques. Les villes de Château-Chinon, de Lormes et de Saulieu, s'étant déclarées dans le même sens, se montrèrent ardentes pour sa défense. Mais la plupart des seigneurs entrèrent dans le parti du roi, ou se jetèrent dans celui des sectaires. Aussi, une défiance marquée s'établit, dès lors, entre eux et les sujets de leurs terres. Ceux-ci se refusèrent généralement à acquitter les redevances féodales, et le guet-et-garde, devenu plus nécessaire que dans aucun

temps autour des forteresses seigneuriales, ne s'exécuta plus ou très faiblement.

Dans ces entrefaites, il survint une violente épidémie qui ralentit les projets des divers partis. Comme elle sévissait avec fureur dans le Morvan, en 1587, on n'y entendit plus parler de divisions ; le soin des malades, la sépulture des morts occupaient tous les instants, et la terreur tenait les esprits en suspens. A Château-Chinon, la maladie n'épargna que deux notables. Le nombre des personnes atteintes fut si grand, qu'il fallut improviser, hors des murs de la ville, une espèce de maladrerie où l'on transportait les pestiférés.

L'année suivante, comme cette terrible maladie avait cessé ou s'était considérablement ralentie, les manans de notre contrée durent reprendre l'exercice du guet-et-garde autour des manoirs de leurs seigneurs respectifs. Mais la plupart, entre autres ceux de la baronnie de Chastellux, s'y refusèrent formellement, et il fallut avoir recours à une sentence du bailliage d'Auxois pour les y contraindre. Compter sur le zèle et la fidélité de pareils gardiens, n'était guère possible, encore moins prudent. Aussi le comte de Tavannes, gouverneur de Bourgogne, les tenant pour suspects d'affection pour la ligue et ennemis du roi, envoya-t-il douze soldats français aguerris pour tenir garnison permanente à Chastellux.

La ligue ayant acquis de nouvelles forces à la mort du roi, arrivée le 2 août 1589, il fallut doubler la défense des châteaux, dont les possesseurs combattaient sous un autre drapeau que celui des Guises. La garnison de la forteresse de Chastellux fut, en conséquence, portée à vingt-cinq hommes de guerre, avec un capitaine pour la commander, et une somme de quinze sols fut levée, tous les mois, par ordre de Tavannes, sur chaque sujet tenu au guet-et-garde. François de Beaucaire, abbé de Régnv, et tous ses moines, ayant embrassé le parti de la ligue, en furent punis par la confiscation de leurs dîmes et autres revenus du Morvan, en faveur d'Olivier de Chastellux.

La nouvelle de l'avènement de Henri IV à la couronne jeta la France entière dans la plus vive agitation. Si la naissance de ce prince l'appelait au trône, sa qualité de chef du parti huguenot l'en excluait par une loi que les catholiques regardaient comme tout autrement sacrée et inviolable que la loi salique. De tous côtés, on courut donc aux armes, et la ligue, déjà si formidable sous le monarque défunt, grandit encore considérablement ; elle finit par se donner un fantôme de roi dans la personne du vieux cardinal de Bourbon, qui prit le nom de Charles X.

Nos Morvandiaux, comme les autres catholiques du royaume, sentirent alors l'esprit de foi se réveiller en eux, et jurèrent de mourir pour la défense de leur religion. Toutes les villes de la contrée, à l'exception de celle de Moulins-Engilbert que le duc de Nevers avait maintenue dans le service du roi, s'apprêtèrent à une énergique résistance et réparèrent leurs murs pour se défendre. De son côté, Henri IV ne négligea rien pour amener

ses sujets à l'obéissance et les réunir tous sous son sceptre. L'année même de son avènement, il envoya le comte de Tavannes attaquer la ville de Saulieu pour la forcer à reconnaître son autorité. Celui-ci se présenta, en effet, sous les murs de la place avec une armée considérable et en forma le siège. Les habitants se défendirent d'abord avec vigueur ; mais bientôt, réduits à l'extrémité, ils furent contraints de se rendre. Tavannes, pour engager les autres villes à se ranger sous la puissance du nouveau monarque, se contenta de leur faire prêter serment de fidélité, et leur laissa ensuite le brave Des Barres pour gouverneur, et une garnison de deux cents hommes à la solde du roi. Le prince écrivit, sur ces entrefaites, au sire de Chastellux pour l'engager à se joindre à la noblesse du pays, à l'effet de maintenir, sous son obéissance, les contrées environnantes, et lui donna, ainsi qu'à Balchefort, en considération de leurs bons et fidèles services, tous les bois de moule placés sur la rivière de Chors et appartenant aux marchands résidants en pays rebelle.

Deux ans après la prise de Saulieu, Champonnier, gouverneur de Clamecy, entreprit de faire rentrer la ville de Lormes dans le devoir. Il choisit un lundi de Pâques de l'année 1591, pensant, sans doute, qu'il l'aurait à meilleur compte, parce que, ce jour-là, avait lieu, à Corbigny, une grande solennité religieuse où les hommes accouraient ordinairement en foule. Il parut donc sous les murs de la place, à la tête des gens de son gouvernement, et la tint assiégée pendant deux jours ; mais repoussé avec perte, il fut forcé de se retirer honteusement du côté de Brèves, dont il se rendit maître. Le principal honneur de cette glorieuse défense revient, dit-on, aux dames lormoises, qui, à l'exemple des héroïnes de Beauvais, ne craignirent pas de se présenter sur la brèche, et firent pleuvoir sur les assiégeants une grêle de pierres et une pluie d'eau bouillante.

Tandis que ceci se passait vers l'ouest, le comte de Châteauroux, dit le maréchal d'Aumont, se préparait à opérer sur le côté opposé. Désespérant, après 34 jours de siège, d'emporter la place d'Autun, il se retira avec ses troupes et son artillerie, le vendredi 21 juin, à Saulieu, dont les habitants l'avaient secondé dans son entreprise, et y donna quelques semaines de repos à ses soldats. Au mois d'août, il en sortit pour se porter, par Alligny et Planchez, sur Château-Chinon, ville toute dévouée à la ligue. Arrivé sous ses murs, il en forma le siège de concert avec le duc de Nevers, Louis de Gonzague, qui s'y était rendu par le côté opposé. Les assiégés, aidés d'une garnison de deux cents hommes, se défendirent avec un courage inouï. Néanmoins, la ville succomba au bout d'un mois et fut emportée d'assaut. D'Aumont, exaspéré d'une si longue résistance, et pour se venger sur elle de l'échec honteux qu'il avait éprouvé, deux mois auparavant, à l'attaque d'Autun, la livra au pillage, et fit passer la garnison et les citoyens, les plus connus par leur attachement à la ligue, au fil de l'épée. De là, il s'achemina du côté de Lormes, dont les habitants, effrayés par le massacre de Château-Chinon, ne se défendirent pas et lui ouvrirent leurs portes. Il en ressortit bientôt pour se porter sur Pierre-Perthuis, dont il prit et rasa le château.

Si la dernière moitié du seizième siècle fut pour la France une époque

de troubles et de malheurs, elle fut pour le Morvan le commencement d'une ère prospère par suite de l'invention du flottage. Jusque-là, le pays n'avait retiré, sauf la glandée et le pacage, aucun produit vraiment notable de ses immenses forêts. Le bois, quand il ne pourrissait pas sur place, était réduit en cendres, que l'on vendait ensuite à vil prix. Les principaux seigneurs avaient tenté d'en tirer un meilleur parti en établissant, dans leurs domaines, ici une verrerie, là une forge à fer ; mais comme il fallait aller chercher la matière première ou le minerai au loin, et souvent à dos de mulets, les dépenses absorbaient toujours les produits. Les comtes de Château-Chinon, les sires de la Tournelle et autres convertissaient, à la vérité, leurs hautes futaies en bois de charpente ; mais ils étaient obligés de faire voiturier les pièces, par des chemins vraiment impraticables, jusqu'au port d'Aringette, près Chaumard, où l'Yonne, grossie de l'Houssière, prend quelque importance. Là, on les jetait à l'eau dans les temps de crue, et des chevaux, à l'aide de cordages, les tiraient en aval. Ce moyen était trop dispendieux pour donner des résultats satisfaisants. Enfin, on imagina, en 1549, d'exploiter les forêts en bois de moule pour l'approvisionnement de la capitale et de flotter à bûches perdues jusqu'à Clamecy et à Vermenton, d'où Jean Rouvet se chargea de la transporter en trains à Paris.

On avait fait un grand pas, et dès lors le Morvan put sourire à l'avenir. Mais toutes les difficultés n'étaient pas vaincues ; il restait l'embaras des charrois à travers des montagnes escarpées et des vallées étroites et rocheuses, avec une distance considérable ; car, le flottage, pour l'Yonne, se borna longtemps au port d'Aringette. Jean Sallonnier vint lever cet inconvénient, en 1598, en rendant cette rivière flottable, depuis sa source, au moyen de réservoirs qu'il creusa pour en grossir le cours à volonté. Il voulut, malgré sa qualité de gentilhomme, surveiller lui-même l'exécution de l'entreprise, dont les seigneurs du voisinage profitèrent largement. Le roi Henri IV et le comte de Château-Chinon lui adressèrent des lettres de félicitations bien méritées ; car, il avait rendu un immense service à son pays et à la capitale.

Simon Sautereau, bourgeois d'Arleuf et marchand de bois, acheva de perfectionner l'art du flottage, en 1743, en creusant, à ses frais, de vastes réservoirs ou étangs à la source des divers affluents de l'Yonne, qu'il rendit flottables, et, de cette manière, il mérita lui-même la reconnaissance des propriétaires forestiers, éloignés des grands cours d'eau.